

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300057901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7300057901>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 août 2022** sur **20 Minutes**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

LES FORGES
Société civile
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Le Clos des Forges
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ
49190 VAL-DU-LAYON
797 977 253 R.C.S. ANGERS

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 26 juillet 2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le fixer à la somme de 66.610 euros, à compter du 26 juillet 2022.

Aux termes de cette même décision, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, à effet du 26 juillet 2022, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'objet social de la Société, sous sa nouvelle forme est : l'activité de négoce, de courtage et de commissionnement de vins et de spiritueux, l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification ; l'élevage et la vente des vins ainsi produits ; la commercialisation de tous produits et objets en rapport avec la vigne, le vin et la gastronomie ; la prise de participations au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine.

Le capital social reste fixé à la somme de 66.610 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Stéphane BRANCHEREAU et Madame Séverine BRANCHEREAU ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est présidée par Monsieur Stéphane BRANCHEREAU, lequel demeure 2 lieudit Les Barres, SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ, 49190 VAL-DU-LAYON.
Madame Séverine BRANCHEREAU assure les fonctions de Directeur Général et demeure 2 lieudit Les Barres, SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ, 49190 VAL-DU-LAYON.
Modification sera faite auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS.
Pour avis,
Le Président.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

